

Habilitation électrique NF C18-510-Niveau BF-HF

Programme générique en date du 8 décembre 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	L'habilitation BF-HF est définie dans l'amendement A1 de la norme NF C 18-510 (février 2020). Elle s'adresse aux personnes non électriciennes amenées à travailler dans des fouilles ou tranchées, au voisinage de câbles souterrains visibles, pour des opérations spécifiques, limitées et élémentaires (repérage, nettoyage, protection, relevé, etc.). Cette formation vise à prévenir le risque électrique pour ces intervenants et à garantir leur sécurité lors d'activités à proximité d'ouvrages électriques.
Pré-requis	Aucune connaissance électrique requise.
Objectifs généraux	Acquérir les connaissances et comportements nécessaires pour travailler en sécurité dans une fouille à proximité de câbles électriques visibles, sans réaliser d'opérations électriques.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de : Identifier le risque électrique en fouille et ses effets, Reconnaître les zones de voisinage et les distances de sécurité, Appliquer les consignes de prévention prévues par la NF C 18-510 (A1 – 2020), Mettre en œuvre les EPI et EPC adaptés, Adopter les bons gestes de sécurité pour éviter tout contact ou endommagement de câble.
Public concerné	Personnel non électricien intervenant dans des fouilles ou tranchées où des câbles électriques sont visibles : ouvriers, chefs d'équipe, agents techniques, personnels de travaux publics, réseaux, BTP, collectivités, etc.
Modalités d'inscription et délai d'accès	L'inscription se fait directement auprès de Thierry LEGEAY, qui est l'interlocuteur pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation. Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.
Méthodes mobilisées	Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres
Ressources pédagogiques	Support Mémo forma
Modalités d'organisation	En présentiel, 7 heures, soit 1 jour
Matériel pédagogique	La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board) Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510 Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...)
Modalités d'évaluation	Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve : -D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives -D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative -D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap : Aurore Dupas mail:aurore.dupas@heliscoop.com

Tarif indicatif 630,00 €
90,00 € de l'heure

Cette prestation de formation est exonérée de TVA conformément à l'article 261 du CGI
Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

Durée 7 heures

Intervenant(e)



Thierry LEGEAY

Formateur en Prévention, Sécurité et Santé au Travail et aux Habilitations réglementaires

Thierry LEGEAY – Formateur en Prévention des Risques Professionnels et Sécurité au Travail

Fort de plus de 25 ans d'expérience en direction d'agences dans le secteur du bâtiment et de l'industrie, j'ai choisi de me recentrer sur la formation professionnelle pour le plaisir de transmettre, partager et faire grandir l'humain.

Je propose des formations en prévention des risques professionnels adaptées aux besoins des entreprises et des collectivités.

Mes domaines d'intervention :

- Risques électriques – Habilitations NF C18-510 et NF C18-550
- AI PR – Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Formation CSE / CSSCT
- Auditeur et Rédacteur de DUERP et Formateur de Réfèrent SST
- Risques chimiques – prévention, sensibilisation et sécurité au poste

Mon approche est terrain, claire et concrète, axée sur la sécurité au travail, la prévention des accidents et la performance humaine.

Chaque formation est une opportunité de transformer la prévention en réflexe collectif.

Son CV

[http://opaga.local/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV/Thierry LEGEAY Heliscoop.pdf](http://opaga.local/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV/Thierry%20LEGEAY%20Heliscoop.pdf)

Site Web

<https://onteforme.fr>

Contenus

Introduction à la norme NF C 18-510 et à son amendement A1 (février 2020)
Définition et champ d'application de l'habilitation BF-HF
Rappel des effets du courant électrique sur le corps humain
Les zones d'environnement et distances de sécurité
Identification des risques électriques en fouilles
Moyens de protection collective et individuelle
Conduite à tenir en cas d'incident ou de contact accidentel